

# Demande d'intervention pour layette pour bébé



## Comment demander ce remboursement ?

Grâce à **Mon Helan**, votre mutualité en ligne ou à l'**appli de Helan Mutualité libre** : prenez une photo ou un scan du formulaire complété et demandez votre remboursement de manière numérique.

**Par courrier** adressé à Helan Mutualité libre, Boomsesteenweg 5, 2610 Wilrijk.

## Helan Mutualité libre

accorde une intervention de 50% sur les produits de la gamme « Maman et enfant », achetés dans la Boutique de soins Helan, pour un maximum de 150 € par enfant.

## Qui peut en bénéficier ?

- Bénéficiaire enceinte, à partir du 5ème mois de grossesse, ou l'un des parents à partir de la naissance.

## Que faire pour en bénéficier ?

- Placez ici une vignette du ou des parent(s) affilié(s) à Helan Mutualité libre.
- Transmettez-nous ce document complété et signé par le dispensateur de soins.
- Vous recevez ensuite le code de réduction avec lequel vous pourrez faire vos achats.

### Vignette ou coordonnées du parent

Vignette

- À sa naissance, je désire inscrire l'enfant à ma charge

### Vignette ou coordonnées du deuxième parent

Vignette

- À sa naissance, je désire inscrire l'enfant à ma charge

## A compléter par le médecin traitant

Je confirme par la présente que ..... est enceinte d'au moins 5 mois et

que la date d'accouchement prévue est la suivante .... / .... / .....

Cette grossesse concerne :

- une grossesse unique  
 une grossesse multiple, c'est-à-dire : ..... enfants

Nom et signature ou cachet du médecin traitant

Code de nomenclature : 850511

